

Département  
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

DECISION DU PRESIDENT

N° DP 2024/114

Nomenclature préfecture :  
Service :

8.8 Aménagement du territoire  
Tourisme

Objet :

Convention de dépôt vente du livre « Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine » édité par la Communauté d'Agglomération Val de Yerres Val de Seine

Le Président

Le Président,

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr))*

*Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

Certifié exécutoire le :

09 JUL. 2024

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

VU la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

VU la délibération n°2024-019 du Conseil communautaire du 4 avril 2024 autorisant la tarification et la vente de produits de promotion par la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine,

**CONSIDERANT** que la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine s'est saisie du 150<sup>e</sup> anniversaire de la première exposition impressionniste pour établir une programmation avec les neuf villes qui la composent et éditer un ouvrage sur les grands maîtres qui se sont inspirés de leurs paysages, intitulé « Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine,

**CONSIDERANT** que la Commune de Yerres propose de mettre en vente cet ouvrage pour le compte de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine, à la maison Caillebotte, haut lieu de l'impressionnisme, sise à YERRES,

**CONSIDERANT** qu'il convient de fixer les conditions du dépôt vente de ce livre entre les deux parties dans le cadre d'une convention,

DECIDE

**Article 1<sup>er</sup> : DE SIGNER** la convention de dépôt vente de l'ouvrage édité par la Communauté d'Agglomération « Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine », avec la Commune de Yerres.

**Article 2 :** La convention de dépôt vente est conclue pour une durée d'un an. Au-delà de cette période, les exemplaires invendus seront restitués au déposant, sauf accord contraire.

**Article 3 :** A la fin de cette période de vente, après inventaire établi par le dépositaire et remis au déposant, le dépositaire règlera le montant des ventes effectuées auprès du déposant sur présentation d'une facture émise par le déposant.

**Article 4 :** Les recettes seront inscrites au budget de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

**Article 5 :** Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal Yerres.

Fait à Brunoy, le

25 JUIN 2024



François DUOVRAY

Président de la Communauté d'Agglomération  
d'Yerres Val de Seine  
Président du Département de l'Essonne

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Convention de dépôt vente du livre " Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine" édité par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

---

Date de transmission de l'acte : 08/07/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2024

---

Numéro de l'acte : DP2024-114 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 091-200058477-20240625-DP2024-114-AI

---

Date de décision : 25/06/2024

Acte transmis par : Christine TAHON

---

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes  
8.4. Aménagement du territoire